

Communiqué de presse – 1^{er} mars 2022

Gestion durable de l'eau dans le Sud-Ouest : INRAE et l'Agence Adour-Garonne signent une convention-cadre de partenariat

Gérer la ressource en eau de manière durable et équitable à l'échelle territoriale, c'est l'enjeu du partenariat signé ce 1^{er} mars par Philippe MAUGUIN, Président directeur général d'INRAE et Guillaume CHOISY, Directeur général de l'agence de l'eau Adour-Garonne. Face au besoin de préserver, protéger et partager l'eau sur un bassin marqué par les effets du changement climatique, cette convention-cadre a pour objectif de produire des connaissances scientifiques et des expertises au plus près des problématiques de terrain. Dans cette région du Sud-Ouest, à forte empreinte agricole, bénéficiant d'un patrimoine naturel riche, entre milieux montagnard et marin, la collaboration renforcée entre gestionnaires et scientifiques doit permettre la mise au point de politiques adaptées de gestion durable et équitable de l'eau.

Véritable bien commun, l'eau est indispensable à de nombreux usages : les activités économiques (agricoles, industrielles, de loisirs), la consommation en eau potable de la population locale et les besoins inhérents à la préservation de la qualité de l'eau et du bon fonctionnement des milieux aquatiques.

Collaborant depuis plusieurs années sur de nombreux projets, l'agence de l'eau Adour-Garonne, couvrant un cinquième du territoire sur trois régions et 25 départements, et INRAE, l'un des tout premiers acteurs nationaux de la recherche scientifique française sur la ressource en eau, souhaitent structurer leurs collaborations pour disposer de connaissances scientifiques adaptées aux enjeux des territoires du bassin du grand Sud-Ouest.

Une collaboration ancrée dans la transition agroécologique et environnementale

Sur le volet agricole, les grands enjeux au cœur de ce partenariat sont de :

- Soutenir une agriculture économiquement performante
- Contribuer à la satisfaction de l'ensemble des usages en eau en préservant les milieux
- Garantir la qualité des ressources en eau
- Préserver l'environnement, la biodiversité et les milieux naturels
- Développer des projets au service d'un développement local

Ainsi, cette Convention-cadre de partenariat conclue jusqu'en 2024 doit répondre aux besoins identifiés des gestionnaires de l'eau sur le terrain pour assurer une gestion équilibrée de la ressource et améliorer sa qualité. Cet accord s'inscrit naturellement pour l'agence de l'eau Adour-Garonne dans les actions d'adaptation au changement climatique des territoires du bassin¹ et pour INRAE dans sa mission d'expertise et d'appui aux politiques publiques de l'eau, en développant en particulier des travaux de recherche à visée opérationnelle. Les dispositifs de recherche, de type territoire d'innovation, seront également des terrains privilégiés d'actions communes.

¹ Le Pacte d'engagement 2022-2027 pour soutenir une transition agroécologique et des territoires pour l'eau du grand Sud – Ouest de l'Agence de l'eau Adour-Garonne avec les Régions de son bassin., l'Etat, les chambres régionales d'agriculture et la coopération agricole

Le partenariat doit ainsi permettre de produire des connaissances, d'identifier de nouveaux besoins de données, d'établir des diagnostics adaptés et d'agir efficacement pour reconquérir ou préserver le bon état écologique des milieux aquatiques², et notamment préserver les milieux des espèces aquatiques spécifiques (poissons amphihalins³ notamment). Les travaux communs doivent soutenir l'innovation et l'expérimentation, en particulier dans la perspective de s'adapter au changement climatique, en levant certains verrous et en faisant émerger des solutions sobres et circulaires autour de l'usage de l'eau, en cohérence avec le développement de l'agroécologie.

Un engagement : une large valorisation des travaux communs

L'agence de l'eau Adour-Garonne et INRAE souhaitent rendre visibles les résultats opérationnels des actions qui seront conduites dans le cadre de ce partenariat. Cela se traduira par la mise à disposition de modèles et de simulateurs, de journées thématiques de partage de résultats entre scientifiques et gestionnaires, de formations d'élus et de gestionnaires de l'eau, ou encore de production de documents d'information sous forme de guides méthodologiques et kits pédagogiques.

Contacts presse

Service de presse INRAE : 01 42 75 91 86 – presse@inrae.fr

Communication agence de l'eau Adour- Garonne : Catherine Belaval – 06 08 73 64 03 – catherine.belaval@eau-adour-garonne.fr

INRAE, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, est un acteur majeur de la recherche et de l'innovation créé le 1er janvier 2020. Institut de recherche finalisé issu de la fusion entre l'Inra et Irstea, INRAE rassemble une communauté de 12 000 personnes, avec 268 unités de recherche, service et expérimentales implantées dans 18 centres sur toute la France. L'institut se positionne parmi les tout premiers organismes de recherche au monde en sciences agricoles et alimentaires, en sciences du végétal et de l'animal, et en écologie-environnement. Il est le premier organisme de recherche mondial spécialisé sur l'ensemble « agriculture-alimentation-environnement ». INRAE a pour ambition d'être un acteur clé des transitions nécessaires pour répondre aux grands enjeux mondiaux. Face à l'augmentation de la population, au changement climatique, à la raréfaction des ressources et au déclin de la biodiversité, l'institut construit des solutions pour des agricultures multi-performantes, une alimentation de qualité et une gestion durable des ressources et des écosystèmes.

L'agence de l'eau Adour-Garonne est experte sur les questions d'eau dans le grand Sud-Ouest. Elle assure une mission d'intérêt général visant à gérer et à préserver la quantité et la qualité de l'eau, des rivières, des eaux souterraines et du littoral, ainsi que la préservation des milieux aquatiques.

Elle agit pour un partage durable et solidaire de la ressource en eau en finançant les projets qui concourent à l'atteinte du bon état des eaux. Pour cela, elle assure la mise en œuvre de la politique publique de l'eau, la planification de la gestion de l'eau et sa gouvernance par bassin hydrographique.

Le bassin hydrographique Adour-Garonne est composé des sous-bassins de l'Adour, de la Garonne, de la Dordogne, du Lot, du Tarn-Aveyron et de la Charente ainsi que sur tout le littoral aquitain et charentais. Il couvre 1/5ème du territoire national.

L'agence de l'eau Adour-Garonne est un établissement public de l'État doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière. Née de la loi sur l'eau de 1964, l'Agence est placée sous double tutelle : celle du ministère de la Transition écologique et celle du ministère de l'Economie et des Finances.

² Conformément aux attentes de la Directive européenne Cadre sur l'Eau (DCE).

³ Les poissons migrateurs de l'eau salée vers l'eau douce et inversement (anguilles, saumons, aloses, esturgeons...)